

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 21 octobre 2011

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 25 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Vincent COULOMB - André ESSAYAN - François FRANCESCHI - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Christophe MADROLLE - Christophe MASSE - Danielle MILON - André MOLINO - Bernard MOREL - Jérôme ORGEAS - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Jean-Louis TIXIER - Claude VALLETTE - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Eugène CASELLI - Marie-Louise LOTA représentée par Gérard CHENOZ - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Antoine ROUZAUD représenté par François-Noël BERNARDI - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Vincent BURRONI - Patricia COLIN - Eric DIARD - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Michel ILLAC - Eric LE DISSES - Patrick MAGRO - Patrick MENNUCCI - Renaud MUSELIER - Pierre PENE - Philippe SAN MARCO - Guy TEISSIER.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEV 007-590/11/BC

■ Approbation d'une convention avec l'Association Riviera Yachting Network et le Pôle de Compétitivité Mer PACA

DPEATSV 11/7063/BC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Le projet d'organiser à Marseille une « Convention d'affaires » autour de la réparation/maintenance de yachts et des services dédiés est née dans le cadre de la candidature de Marseille-Provence à l'accueil du Seatrade Med 2012, portée par le Club de la Croisière Marseille Provence.

En effet, les organisateurs souhaitent mobiliser des entreprises du pays et à fortiori de la région d'accueil et il est apparu que le dynamisme de ce secteur d'activité était un atout à valoriser à l'occasion de cet événement, le « Seatrade est le salon international de la croisière et de la grande plaisance ».

Riviera Yachting Network et le Pôle de Compétitivité Mer PACA proposent d'organiser la convention d'affaires autour de la grande plaisance dans le cadre du Seatrade Med 2012, et d'organiser une première édition dès 2011 afin de valider le concept.

Le PRIDES Riviera Yachting Network, fédérateur des acteurs de la filière et Pôle de Compétitivité Mer PACA apparaissent comme les porteurs naturels de cette manifestation.

Labellisé « PRIDES grande plaisance » depuis 2007, Riviera Yachting Network s'emploie depuis plus de 10 ans à mutualiser des moyens afin de développer l'activité des entreprises adhérentes comme celle de l'ensemble de la filière Yachting en PACA. La qualité de son action a été saluée par la DATAR qui début 2011 a récompensé l'association qui est devenue lauréate d'un appel à projets national « grappes d'entreprises ».

Le secteur de la grande plaisance est entré en 2010 dans une nouvelle phase de développement avec des perspectives de croissance du marché de la réparation et de la maintenance liées principalement à la volonté des propriétaires de privilégier les travaux plutôt que d'acquérir de nouveaux bateaux.

Les deux plates-formes de réparation et de maintenance de La Ciotat et de Marseille ont bien progressé en 2010, du fait notamment de leur notoriété basée sur leur technicité et la mise en œuvre de bonnes pratiques sur les chantiers, plus respectueux de l'environnement, et plus rigoureux sur la sécurité, l'hygiène ...

L'objectif clairement affiché de l'organisation de cette convention est de valoriser le potentiel régional en matière de réparation et de maintenance des grands yachts et positionner PACA comme une place d'affaires majeure de la filière en Méditerranée. Hormis la première édition du salon YARE à Viareggio (fin mars 2011), ce genre de rendez-vous entièrement dédié à la réparation et à la maintenance des grands yachts n'existe pas et Marseille Provence Métropole, du fait de son potentiel en la matière, a toute légitimité à l'accueillir.

Les chantiers et les sous-traitants de la filière (service après-vente, réparation, maintenance de yachts) sont au cœur de la manifestation qui se déroulera pendant les 23, 24 et 25 novembre 2011 au Cercle mixte de Garnison - Fort Ganteaume à Marseille (rendez-vous personnalisés, ateliers conférences, organisation d'espaces dédiés « exposition/showroom »).

L'ambition pour cette première édition est de mobiliser une quarantaine de participants « exposants » de la façade méditerranéenne française (chantiers et sous-traitants, etc.), une dizaine d'acteurs français hors région et une vingtaine d'acteurs méditerranéens (notamment l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la Turquie), soit un catalogue d'offre regroupant environ 70 participants « exposants ».

Il faut mobiliser environ 200 visiteurs, à raison de 4 rendez-vous par jour et par visiteur, l'objectif est de générer 700 à 800 rendez-vous avec les exposants.

Dans la promotion de l'outil et du savoir faire, les Yachts managers et les Capitaines (prescripteurs de travaux sur leurs yachts) devront participer à cette manifestation.

Le programme de la manifestation :

Jour 1 : Accueil des invités (partenaires, personnalités du monde du Yachting, responsables de réseaux professionnels, etc.). Installation à l'hôtel et dîner dans un restaurant marseillais. Environ 30 personnes : des « invités » des représentants des partenaires régionaux (élus ou techniciens), les organisateurs : Riviera Yachting Network (RYN), Pôle de Compétitivité Mer PACA.

Jour 2 :

- 9h30 : début des rencontres d'affaires
- 11h00 -12h30 : Conférence/présentation « le Yacht du futur » organisé par le Pôle de Compétitivité Mer PACA
- 12h30 : Discours de bienvenue des Présidents de MPM, de la Région PACA, du CG13, et de TPM ...
- 12h50 : déjeuner cocktail
- 14h30 : reprise de la convention

Jour 3 : visite des sites des chantiers, notamment de Marseille et de la Ciotat.

Le projet global est porté par l'association Riviera Yachting Network et le Pôle de Compétitivité Mer PACA.

Le budget prévisionnel global s'élève pour 2011 à 123.391,32 euros.

Les dépenses se répartissent en :

DEPENSES	CONSOLIDE	Dont Pôle Mer	Dont RYN
Location et aménagement des espaces de la Convention	38.463,36 €	16.349,32 €	22.114,04 €
Réceptifs Repas et Boissons	18.789,16 €	18.789,16 €	
Organisation-communication-marketing	32.650,80 €	20.690,80 €	11.960,00 €
Prestations Relations Publiques	27.508,00 €		27.508,00 €
Frais généraux	5.980,00 €	2.990,00 €	2.990,00 €
TOTAL DES DEPENSES	123.391,32 €	58.819,28 €	64.572,04 €

Les recettes se répartissent en :

RECETTES	CONSOLIDE	Dont Pôle Mer	Dont RYN
PARTENAIRES INSTITUTIONNELS			
Région PACA	40.000,00 €	40.000,00 €	
MPM	40.000,00 €		40.000,00 €
CG13	15.000,00 €		15.000,00 €
TPM	5.000,00 €	5.000,00 €	
Total Partenaires Institutionnels	100.000,00 €	45.000,00 €	55.000,00 €
STANDS			
Les exposants	9.568,00 €		9.568,00 €
CCI-MP	5.000,00 €	5.000,00 €	
Total Stands	14.568,00 €	5.000,00 €	9.568,00 €
Autres	8.823,32 €	4.411,66 €	4.411,66 €
TOTAL DES RECETTES	123.391,32 €	54.411,66 €	68.979,66 €

Le principe de cette participation de 40 000 euros a été approuvé par le Conseil de Communauté

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 004-314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil de Communauté au Président et au Bureau ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que la proposition d'organisation d'une première convention d'affaire grande plaisance, dans le sillage du Seatrade Med 2012, (nouveau concept qui devrait être renouvelé en cas de succès) par l'association Riviera Yachting Network et le Pôle de Compétitivité Mer PACA, apporte une solution satisfaisante aux besoins de structuration et de dynamisme, en complémentarité aux projets de plates-formes de réparation et de maintenance accompagnées par MPM.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée conclue avec l'association Riviera Yachting Network, pour l'organisation de la convention d'affaires grande plaisance « Repair and Refit Superyacht Med Meeting ».

Article 2 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Pour Visa,
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Guy TEISSIER

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développer l'économie et servir l'emploi

Francis ALLOUCH

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI